



Communiqué

Vendredi 02 février 2024

## L'apiculture à bout de souffle : une intersyndicale se forme !

Quelques mois après la première mobilisation nationale des apiculteurs et apicultrices à Paris<sup>1</sup> pour dénoncer la concurrence déloyale des miels d'importation et l'impasse dans laquelle se retrouve les producteurs et productrices, la colère ne diminue pas.

Face au désarroi des apiculteurs et apicultrices confronté.e.s aux problèmes de mévente de leur miel, nous, Confédération paysanne, FFAP, SNA, UNAF, avons décidé de nous organiser en intersyndicale. Réunis hier, nous avons partagé nos préoccupations et nous nous sommes mis d'accord sur un socle commun de revendications et de solutions à apporter à cette crise liée à la sur importation de miels :

L'intersyndicale demande à ce que le **revenu des apiculteurs et apicultrices soit garanti et protégé. Elle demande la régulation de l'importation des miels, l'encadrement des marges des intermédiaires** (les conditionneurs et les distributeurs), et l'obligation de **rendre visible les miels français dans les rayons** des distributeurs.

L'intersyndicale attend **l'engagement fort du gouvernement suite à ces annonces en termes de contrôles, afin que la qualité du miel vendu en France soit garantie.** Il faut une véritable campagne de contrôles sur le territoire afin de lutter efficacement contre les fraudes trop importantes<sup>2</sup>, qui nuisent à l'ensemble de la profession.

Enfin, l'intersyndicale **s'indigne des annonces gouvernementales allant vers un recul des normes environnementales** et exige de ne pas régresser dans ce domaine afin de garantir la santé des abeilles, des producteurs.trices et des consommateurs.trices .

La Confédération paysanne, la FFAP, le SNA, l'UNAF appellent à poursuivre les mobilisations, notamment avec l'organisation d'actions intersyndicales en régions dès lundi prochain.

1 Mobilisation apicole du 30 novembre 2023 à Paris, organisée par la Confédération paysanne, et soutenue par l'UNAF, le SNA et la FFAP

2 Etude du JRC de mars 2023 indiquant que 46% des miels importés en Europe sont fraudés